

13. LE VÉCU DU TRAVAIL DES PERSONNELS

A. LE RESSENTI GLOBAL VIS-À-VIS DU TRAVAIL	346
B. LES CONDITIONS D'EMPLOI ET DE CARRIÈRE	349
C. LES CONDITIONS D'EXERCICE DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	352
D. L'EXPOSITION AUX RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ET AUX ATTEINTES	357

CHIFFRES-CLÉS 2025

- **10 %** des personnels qui exercent dans les écoles et établissements scolaires expriment une insatisfaction à l'égard de leur travail en général.
- **83 %** estiment qu'ils sont insuffisamment rémunérés, compte tenu du travail qu'ils réalisent, et **75 %** que leurs perspectives de carrière sont insatisfaisantes.
- **73 %** déclarent que leurs horaires de travail s'accordent bien avec leurs engagements extra-professionnels.
- **57 %** indiquent avoir été exposés à au moins une atteinte dans le cadre professionnel depuis le début de l'année scolaire, quelle que soit la nature des faits.
Les faits les plus déclarés sont les comportements arrogants ou méprisants (**46 %**) et les moqueries (**21 %**).

FAITS SAILLANTS

Au printemps 2025, les personnels des écoles et établissements scolaires estiment que leur métier est peu valorisé dans la société (88 %), tout en se sentant utiles aux autres (71 %). Ils décrivent de bonnes relations au travail, notamment avec les élèves, par qui ils se sentent respectés (92 %), et avec leurs collègues, par qui ils se sentent soutenus en cas de problème (86 %). Leur travail est néanmoins marqué par des contraintes de moyens : des locaux trop peu adaptés en termes de température (54 %), un manque ou une inadéquation des espaces de travail (54 %) et des fournitures (41 %), trop peu de collègues (29 %) pour pouvoir exercer correctement les missions. Ce manque de collègues est plus largement exprimé en ce qui concerne l'accompagnement des élèves avec besoins éducatifs particuliers.

SOURCE

Conduite au printemps 2025 par la DEPP, **l'Enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires** interroge un échantillon représentatif des personnels exerçant en école, au collège, au lycée ou dans les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) des secteurs public et privé sous contrat, quelle que soit leur mission : d'enseignement, de direction, d'administration, de vie scolaire, d'éducation ou médico-sociale. Le questionnaire porte sur les différents aspects du vécu professionnel : qualité des rapports sociaux au travail, disponibilité des moyens pour effectuer leurs missions, satisfaction à l'égard de la rémunération et de la valorisation

du métier, horaires de travail, aspirations professionnelles, santé, sentiment de sécurité et atteintes vécues. 24 440 personnels y ont répondu.

Par les thématiques qu'elle documente, cette enquête se situe dans le prolongement des Enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation qui ont interrogé en alternance les personnels du premier degré (2022) et ceux du second degré (2019, 2024) ainsi que du Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale (2022, 2023).

CHAMP

L'enquête interroge un échantillon représentatif des personnels qui exercent dans les écoles et établissements scolaires publics et privés sous contrat (hors établissements du secteur médico-

éducatif), en France, à l'exception de Mayotte. En 2025, l'enquête n'a en effet exceptionnellement pas été administrée à Mayotte en raison des conséquences du cyclone Chido survenu fin 2024.

AVERTISSEMENT

Les résultats de ce chapitre seront mis à jour non pas annuellement, mais tous les deux ans, après

chaque réédition de l'Enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel.

DÉFINITIONS

Les résultats sont présentés pour l'ensemble des personnels ainsi que par regroupements définis selon la nature des missions exercées au sein des écoles et établissements scolaires, de manière à pouvoir mettre en évidence certaines spécificités liées à ces missions (voir **chapitre 4** pour une définition plus détaillée des missions).

La catégorie des **enseignants du premier degré** regroupe les personnels qui exercent une mission d'enseignement dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires, y compris les directeurs d'école et les remplaçants. Respectivement, les **enseignants du second degré** regroupent les personnels qui exercent des fonctions d'enseignement dans les collèges, lycées d'enseignement général et technologique, professionnels, polyvalents et les EREA, y compris les remplaçants. En raison de leurs effectifs, les résultats observés pour ces deux groupes contribuent fortement à ceux de la catégorie **Ensemble**.

Les **personnels de direction** désignent les principaux et principaux adjoints de collège ainsi que les proviseurs et proviseurs adjoints de lycée.

La catégorie des **personnels administratifs et techniques** rassemble les personnels de catégorie A, B et C exerçant des fonctions administratives et techniques dans les établissements du second degré.

Les **personnels des corps relevant de la vie scolaire (hors AESH)** sont ceux qui exercent des fonctions d'éducation et d'assistance éducative dans les établissements du second degré : conseillers principaux d'éducation (CPE), psychologue de l'éducation nationale, assistants d'éducation (AED) et assistants chargés de prévention et de sécurité (APS). Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (**AESH**) relèvent également de la vie scolaire, toutefois leurs résultats sont présentés distinctement, compte tenu de l'importance de leurs effectifs.

Enfin, les infirmiers et médecins scolaires, ainsi que les assistants sociaux, sont regroupés dans la catégorie des **personnels médico-sociaux**.

A. LE RESSENTI GLOBAL VIS-À-VIS DU TRAVAIL

Au printemps 2025, une minorité de personnels (10 %) expriment une insatisfaction globale vis-à-vis de leur travail, insatisfaction caractérisée par une note faible (entre 0 et 3 sur une échelle de 10) en réponse à la question « *Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre travail en général ?* » (**Figure 13.1**). Il s'agit d'une appréciation globale du travail, susceptible d'être influencée par l'ensemble des dimensions du vécu professionnel qui sont abordées dans la suite de ce chapitre.

Un fort sentiment d'utilité sociale mais un manque de valorisation dans la société

Sept personnels sur dix se sentent utiles aux autres, un sentiment plus répandu encore parmi les AESH. Cependant, quatre personnels sur dix expriment un manque de fierté à l'égard de leur travail. Ils sont 88 % à déclarer que leur métier manque de valorisation dans la société. Ce sentiment de dévalorisation est majoritaire parmi toutes les catégories professionnelles, quelle que soit la mission exercée, même s'il est moins largement exprimé par les personnels de direction du second degré (57 %) et les personnels administratifs (76 %). Le contraste entre un sentiment majoritaire d'utilité sociale, et l'expression d'un déficit de valorisation sociale, est un constat récurrent des enquêtes réalisées auprès des personnels dans le passé.

C'est lorsqu'elle est interrogée à l'échelle de la société que la dévalorisation professionnelle est la plus marquée, même si un sentiment de manque de considération venant de l'institution au niveau ministériel est également largement ressenti (82 %). Ce sentiment est moins marqué mais reste majoritaire aux niveaux académique (60 %) et départemental (55 %).

L'expression d'incertitudes quant à la poursuite de l'activité à l'éducation nationale

Quatre personnels sur dix envisagent de changer de poste, d'affectation ou d'emploi dans les trois prochaines années, pour des raisons contractuelles ou en lien avec leurs conditions de travail. De façon logique en raison de la nature de leur contrat, cette perspective de changement est plus répandue chez les personnels contractuels (49 %) que chez les fonctionnaires (37 %) (**Figure 13.2**).

Quatre personnels sur dix répondent « non » à la question « *Vous sentez-vous capable de faire le même travail qu'actuellement jusqu'à votre retraite ?* ». C'est parmi les personnels en milieu de carrière, de 5 à moins de 15 ans d'ancienneté en tant que fonctionnaires de l'éducation nationale, que cette déclaration est la plus répandue (51 %).

Figure 13.1 – Ressenti général au travail des personnels, selon la catégorie professionnelle (%)

	Ensemble	Enseignants - premier degré	Enseignants - second degré	Personnels de direction	Personnels des corps relevant de la vie scolaire (hors AESH)	AESH	Personnels adminis- tratifs et techniques	Personnels médoco- sociaux
Être insatisfait(e) de son travail en général	10	10	11	14	8	7	11	9
Ne pas être fier(e) de son travail	42	48	44	39	37	27	33	48
Ne pas avoir l'impression...								
de faire quelque chose d'utile aux autres	29	28	36	22	25	14	35	25
que son métier est valorisé dans la société	88	92	88	57	87	85	76	82
Ne pas se sentir considéré(e) par l'institution...								
au niveau départemental	55	59	56	27	55	47	46	42
au niveau académique	60	67	59	39	59	50	52	51
au niveau ministériel	82	88	82	70	75	75	68	81
Penser devoir changer de poste, d'affectation ou d'emploi dans les trois ans pour des raisons contractuelles ou en lien avec les conditions de travail	40	42	34	65	58	36	51	43
Ne pas se sentir capable de faire le même métier qu'actuellement jusqu'à la retraite	42	53	39	34	50	27	28	31

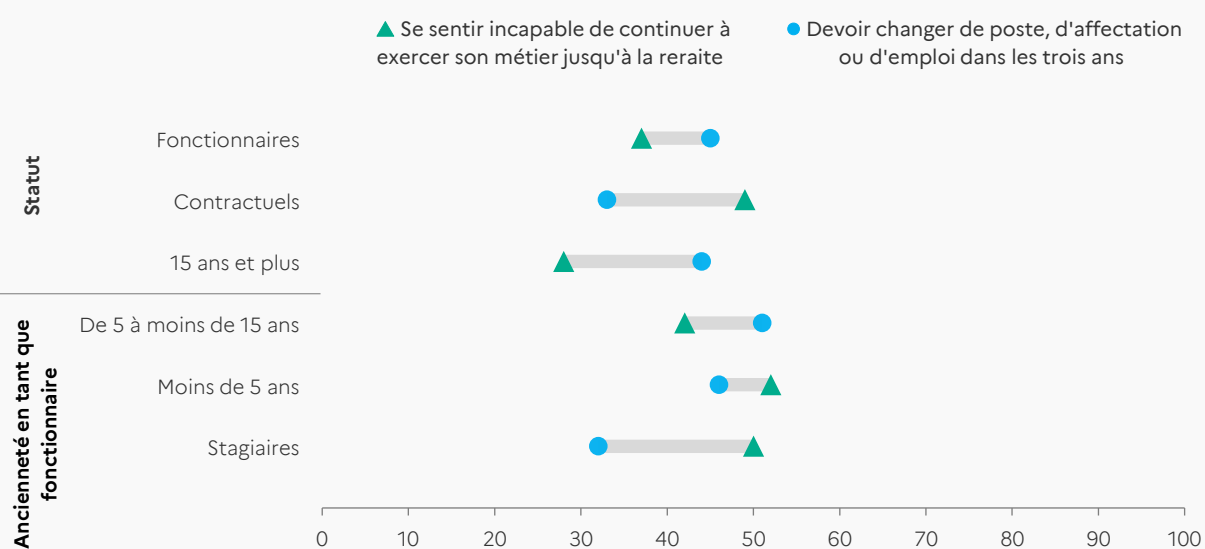
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 10 % des personnels expriment une insatisfaction vis-à-vis de leur travail en général.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

Figure 13.2 – Projections de carrière des personnels, selon l'ancienneté et le statut (%)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 50 % des personnels stagiaires déclarent qu'ils devront changer de poste, d'affectation ou d'emploi dans un horizon de trois ans pour des raisons contractuelles ou en lien avec leurs conditions de travail.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

B. LES CONDITIONS D'EMPLOI ET DE CARRIÈRE

Les conditions d'emploi et de carrière recouvrent le niveau de rémunération et les possibilités de progression professionnelle. Ces deux dimensions figurent parmi les domaines du vécu professionnel qui suscitent le plus largement de l'insatisfaction de la part des personnels.

Une insatisfaction salariale partagée par quatre personnels sur cinq

Quatre personnels sur cinq estiment que compte tenu du travail réalisé, ils sont insuffisamment rémunérés (**Figure 13.3**). Cette proportion est plus élevée chez les AESH : tandis qu'ils ont tendance à faire des déclarations plus favorables sur les autres aspects de leur vécu professionnel, ils sont neuf sur dix (soit 10 points de plus que l'ensemble) à se déclarer insatisfaits de leur niveau de rémunération.

Des perspectives d'évolutions jugées insuffisantes

Les trois quarts des personnels répondent qu'ils ne sont pas d'accord avec la proposition « *Vu tous vos efforts, vos perspectives de carrière sont satisfaisantes* ». Ce niveau est légèrement inférieur chez les personnels de direction du second degré (62 %). Les sentiments les plus négatifs se concentrent à des niveaux d'ancienneté intermédiaire ou à l'approche de la retraite, davantage qu'au début de la vie professionnelle. Les personnels insatisfaits de leurs perspectives de carrière sont ainsi 78 % entre 5 et moins de 15 ans d'ancienneté, 77 % à partir de 15 ans d'ancienneté, contre respectivement 71 % et 67 % parmi les enseignants stagiaires ou ayant moins de 5 ans d'ancienneté comme titulaires de l'éducation nationale (**Figure 13.4**).

Au-delà des possibilités de carrière elles-mêmes, les personnels se montrent insatisfaits des conditions d'information et d'accès à ces parcours de carrière.

Ils sont ainsi 67 % à déclarer ne pas être suffisamment informés par leur employeur de leurs possibilités de carrière. Dans une moindre mesure, ils se déclarent aussi insatisfaits de la gestion de leur carrière (47 %) et des délais de traitement de leurs demandes auprès de l'administration (36 %).

La moitié des personnels considèrent que leur formation continue n'est pas adaptée pour effectuer correctement leur travail, contre quatre sur dix s'agissant de la formation initiale. Ils sont ainsi plus nombreux à se montrer critiques à l'égard des possibilités de développement qui leur sont ouvertes tout au long de leur carrière, qu'à l'égard de la formation à l'entrée dans leur métier.

Un personnel sur cinq effectue des démarches de mobilité d'affectation

Les parcours professionnels des personnels peuvent être jalonnés par des changements d'établissement d'exercice ou de mission. Au printemps 2025, 19 % ont formulé une demande de changement d'affectation en vue de la rentrée suivante, et 11 % une demande de changement de mission. Les demandes de changement de lieu d'exercice sont particulièrement élevées parmi les personnels de direction du second degré (40 %), ce qui peut être mis en lien avec l'obligation administrative pour ces derniers de participer aux démarches de changement d'affectation après sept années d'ancienneté sur un même poste. L'engagement de ces démarches de mobilité ne garantit pas leur réalisation. Chez les enseignants, moins de la moitié des demandes de changement d'affectation effectuées au cours de l'année scolaire 2023-2024 aboutissent à un changement effectif à la rentrée suivante, que ce soit dans le premier degré ou dans le second degré.

Figure 13.3 – Évaluations des conditions d'emploi et de carrière par les personnels, selon la catégorie professionnelle (%)

	Ensemble	Enseignants - premier degré	Enseignants - second degré	Personnels de direction	Personnels des corps relevant de la vie scolaire (hors AESH)	AESH	Personnels administratifs et techniques	Personnels médico-sociaux
Formation								
Considérer comme insuffisante ou inadaptée pour bien faire son travail...								
la formation initiale	39	46	36	25	36	37	38	23
la formation continue	53	62	47	35	52	51	44	39
Carrière								
Considérer comme insuffisantes, compte tenu du travail réalisé et des efforts fournis, ...								
la rémunération	83	84	78	79	84	93	79	79
les perspectives de carrière	75	76	75	62	68	79	70	71
Être insatisfait(e)...								
de la gestion de sa carrière	47	46	50	43	41	44	48	44
des délais de traitement de ses demandes à l'administration	36	35	39	35	27	32	35	37
de l'information reçue de l'employeur sur ses possibilités de carrière	67	71	63	59	60	77	55	67
Souhaits d'évolutions professionnelles								
Avoir réalisé des démarches pour...								
changer de lieu d'exercice à la prochaine rentrée	19	23	18	40	21	10	20	19
changer de mission à la prochaine rentrée	11	13	8	18	17	8	17	10

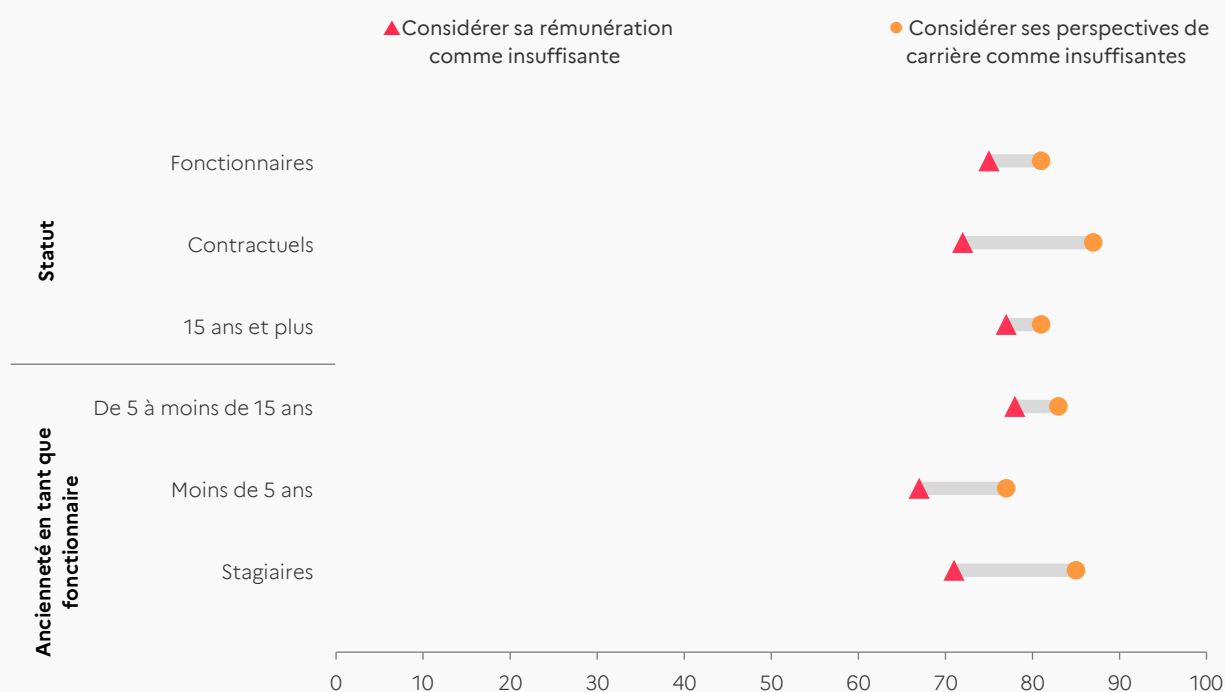
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 53 % des personnels déclarent que leur formation initiale est insuffisante ou inadaptée pour réaliser correctement leur travail.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

Figure 13.4 – Évaluations de la rémunération et des perspectives de carrière par les personnels, selon l'ancienneté et le statut (%)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 85 % des personnels stagiaires considèrent leur rémunération comme insuffisante compte tenu du travail qu'ils réalisent.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

C. LES CONDITIONS D'EXERCICE DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les moyens matériels et les rapports humains au travail constituent des dimensions importantes du ressenti professionnel. Par leur disponibilité ou leur qualité, ils contribuent à favoriser la réalisation des missions. Propres aux lieux d'exercice, ces éléments varient d'une école ou d'un établissement à l'autre.

L'insuffisance des moyens matériels plus soutenue en éducation prioritaire

La moitié des personnels (54 %) déclarent que les espaces de travail à leur disposition (gymnase, infirmerie, etc.) sont insuffisants ou inadaptés pour effectuer correctement leur travail (**Figure 13.5**). Quatre personnels sur dix (41 %) signalent l'inadéquation des fournitures à leur disposition, telles que les manuels scolaires, chaises, bureaux, fournitures de bureau ou encore casiers de rangement, et, dans une même proportion, des logiciels et des applications. Ils sont également 36 % à déclarer que les équipements (ordinateurs, vidéoprojecteurs, photocopieuses, ou encore l'accès internet) ne sont pas suffisants ou adaptés. À type d'établissement équivalent, ces difficultés sont plus fréquemment rapportées en éducation prioritaire (**Figure 13.6**). La différence est particulièrement marquée dans les écoles (+ 20 points en éducation prioritaire).

Température des lieux d'enseignement : plus de la moitié des personnels insatisfaits

La température est la caractéristique des locaux qui suscite le plus d'insatisfaction parmi les personnels : 54 % déclarent que la qualité des écoles et des établissements scolaires est insuffisante, sur cet aspect, pour exercer leur travail dans de bonnes conditions, reflétant une inadéquation du bâti scolaire à la fréquence croissante des épisodes de chaleur.

Les personnels sont 48 % à trouver la qualité de leurs locaux insuffisante en ce qui concerne l'isolation acoustique. Les critiques sont moins fréquentes

concernant l'hygiène, l'entretien et la propreté des locaux (22 %).

Pour autant, quatre personnels sur cinq déclarent se sentir bien dans leur lieu d'exercice. Cette proportion est particulièrement importante parmi les AESH (92 %).

Des relations de travail globalement positives mais un personnel sur trois déclare manquer de collègues

Un personnel sur dix ne se sent pas respecté par les élèves, cette proportion étant proche de zéro pour les personnels de direction du second degré et les personnels médico-sociaux. C'est dans les collèges publics que ce sentiment est le plus élevé (**Figure 13.7**).

Une minorité de personnels expriment, venant de leurs collègues, un sentiment de manque de respect (6 %) et de manque de soutien en cas de problème (14 %). Les personnels regrettent néanmoins dans des proportions plus élevées que, pour effectuer correctement leur travail, les possibilités de coopération avec leurs collègues soient insuffisantes (31 %) – par exemple pour l'organisation de réunions, d'activités inter-classes, le suivi conjoint des élèves – et que leurs collègues soient trop peu nombreux (29 %).

De la part de leur hiérarchie directe, 19 % des personnels ressentent un manque de respect et 26 % un manque de soutien en cas de problème. Ils sont également 27 % à déclarer ne pas se sentir écoutés pour les décisions concernant leur travail. Cette proportion est plus élevée dans les écoles publiques (37 % hors éducation prioritaire, 38 % en éducation prioritaire) que dans les établissements du second degré (25 %). Dans le premier degré la hiérarchie directe est assurée par l'inspecteur de circonscription, un acteur extérieur à l'établissement, alors que dans le second degré elle relève du chef d'établissement.

Figure 13.5 – Évaluations des conditions d'exercice et moyens mis à disposition dans les établissements scolaires du premier et du second degré, selon la catégorie professionnelle (%)

	Ensemble	Enseignants - premier degré	Enseignants - second degré	Personnels de direction	Personnels des corps relevant de la vie scolaire (hors AESH)	AESH	Personnels adminis- tratifs et techniques	Personnels médico- sociaux
Ne pas se sentir bien dans son ou ses école(s) ou établissement(s) d'exercice	17	18	19	16	15	8	18	20
Moyens matériels								
Estimer ne pas disposer, pour pouvoir faire correctement son travail...								
d'une qualité des locaux suffisante en ce qui concerne la température	54	57	55	46	52	43	48	49
d'une qualité des locaux suffisante en ce qui concerne l'isolation acoustique	48	48	48	42	50	41	45	59
d'une qualité des locaux suffisante en ce qui concerne l'entretien, l'hygiène et la propreté	22	27	21	13	26	15	17	22
de fournitures suffisantes et adaptées (fournitures de bureau, manuels scolaires, chaises, tables, casiers de rangement, etc.)	41	41	43	13	35	50	13	28
d'équipements suffisants et adaptés (ordinateurs, photocopieuses, vidéoprojecteurs, accès à internet, etc.)	36	41	35	14	32	38	10	37
d'espaces suffisants et adaptés (salle d'apaisement pour les élèves, gymnase, infirmerie, etc.)	54	68	50	44	38	48	23	35
de logiciels et applications adaptés	41	70	20	21	14	64	17	29
Moyens humains								
Estimer ne pas disposer, pour pouvoir faire correctement son travail...								
de collègues en nombre suffisant	29	27	23	40	46	36	37	50
de la possibilité de coopérer (organisation des réunions, activités inter-classes, suivi conjoint des élèves, etc.)	31	26	39	23	22	28	21	26
Qualité des relations avec les membres de la communauté éducative								
Ne pas se sentir...								
respecté(e) par les élèves	8	7	9	1	6	6	5	2
considéré(e) par les parents ou représentants légaux des élèves	22	23	24	8	25	16	13	14
respecté(e) par ses collègues	6	6	5	4	8	8	9	12
soutenu(e) par ses collègues en cas de problème	14	12	14	15	14	12	18	23
respecté(e) par sa hiérarchie directe	19	25	17	16	17	12	15	14
soutenu(e) par sa hiérarchie directe en cas de problème	26	35	24	21	20	14	20	18
écouté(e) par sa hiérarchie directe pour les décisions concernant son travail	27	35	26	26	22	16	20	18

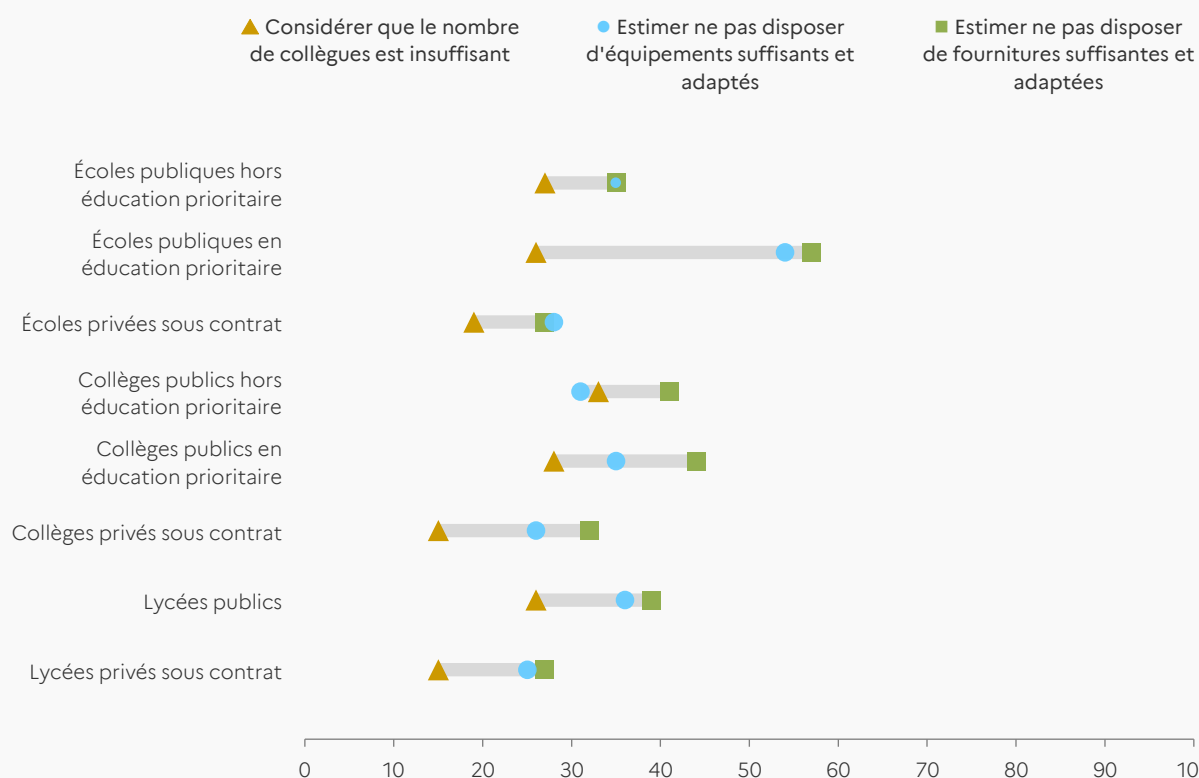
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 17 % des personnels déclarent ne pas se sentir bien dans leur ou leurs école(s) ou établissement(s) d'exercice.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

Figure 13.6 – Évaluations des personnels sur les moyens à disposition pour exercer les missions, selon l'affectation (%)



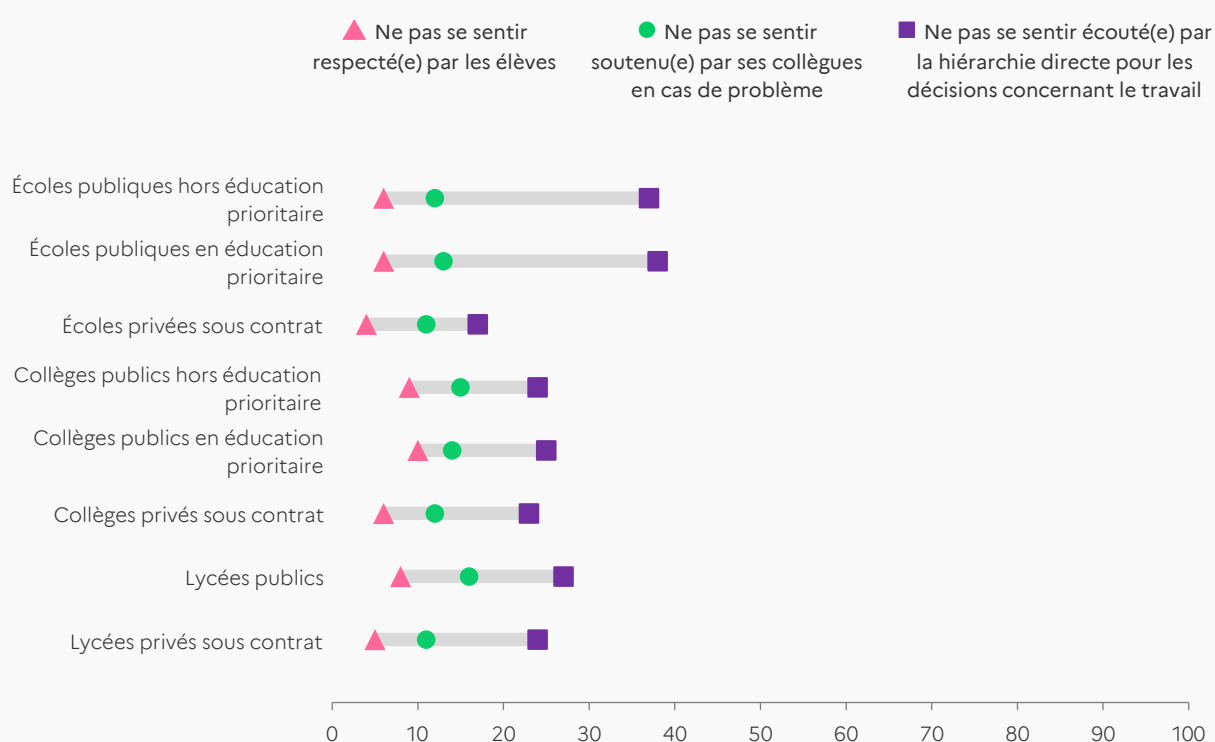
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 27 % des personnels qui exercent dans les écoles publiques hors éducation prioritaire considèrent que le nombre de collègues est insuffisant pour exercer correctement leur travail.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

Figure 13.7 – Évaluations des personnels sur la qualité des relations au travail, selon l'affectation (%)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 6 % des personnels qui exercent dans les écoles publiques hors éducation prioritaire ne se sentent pas respectés par les élèves.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

LA PERCEPTION DES MOYENS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES AVEC BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Les élèves avec besoins éducatifs particuliers sont des élèves dont l'accompagnement nécessite des aménagements spécifiques en raison de situations telles qu'un comportement hautement perturbateur, des troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe), un handicap, ou encore une maîtrise insuffisante de la langue française. Le principe de leur inclusion en classe ordinaire a été posé par la loi de 2005, dite loi sur l'école inclusive. Depuis son adoption, les effectifs des élèves avec besoins éducatifs particuliers ont progressé continûment.

Les personnels expriment un manque de moyens humains (75 %) et de formation (68 %) pour accompagner ces élèves (**Figure 13.8**). Ces proportions sont nettement supérieures à celles observées lorsque ces mêmes questions de l'adéquation de la formation et du nombre de collègues portent de manière générale sur la réalisation de l'ensemble des missions.

Ces résultats rejoignent ceux de la dernière enquête Talis (DEPP/OCDE) : en 2024, 86 % des enseignants à l'école élémentaire et 67 % au collège déclarent éprouver des besoins de formation « modérés » ou « élevés » concernant l'enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Ils sont respectivement 35 % et 39 % à déclarer avoir suivi, au cours de l'année précédant l'enquête, une formation ayant porté sur l'enseignement à ces élèves.

Figure 13.8 – Évaluations des moyens disponibles pour l'accompagnement des élèves avec besoins éducatifs particuliers selon la catégorie professionnelle (%)

	Ensemble	Enseignants - premier degré	Enseignants - second degré	Personnels de direction	Personnels des corps relevant de la vie scolaire (hors AESH)	AESH	Personnels administratifs et techniques	Personnels médico- sociaux
Estimer ne pas avoir, pour accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers, ...								
des collègues en nombre suffisant	75	86	77	52	67	45	74	52
une formation suffisante et adaptée	68	78	65	66	64	55	45	68

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 75 % des personnels estiment ne pas avoir, pour accompagner les élèves avec besoins éducatifs particuliers, suffisamment de collègues.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

D. L'EXPOSITION AUX RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ET AUX ATTEINTES

Un sentiment de ne pas pouvoir organiser son travail au mieux

Les personnels sont 20 % à déclarer devoir faire souvent des choses qu'ils désapprouvent, et 65 % à déclarer ne pas pouvoir organiser leur travail de la manière qui leur convient le mieux (**Figure 13.9**). Une minorité, en revanche, déclare s'ennuyer souvent dans le cadre de son travail (9 %).

Des métiers associés à une forte charge mentale

Le travail des personnels de l'enseignement scolaire s'étend au-delà du temps de présence dans les écoles et établissements scolaires. C'est particulièrement le cas pour les enseignants, parmi lesquels neuf sur dix déclarent penser au travail en dehors du travail, dans le premier degré (95 %) comme dans le second degré (91 %). Cette situation concerne également fortement les personnels de direction (90 %) et les personnels médico-sociaux (70 %). Elle est moins fréquente, mais demeure majoritaire, parmi les personnels administratifs, de vie scolaire et les AESH.

Huit personnels sur dix déclarent souvent devoir penser à trop de choses à la fois (77 %), et dans des proportions plus élevées encore pour les enseignants du premier degré (91 %) et les personnels de direction du second (92 %). Ces personnels déclarent également, dans des proportions plus élevées que la moyenne, manquer de temps pour pouvoir réaliser correctement leur travail : respectivement 62 % des enseignants dans le premier degré et 68 % des personnels de direction du second degré, contre 47 % de l'ensemble des personnels.

L'équilibre entre les sphères professionnelle et personnelle majoritairement apprécié, sauf par les personnels de direction du second degré

Les personnels déclarent majoritairement que leurs horaires de travail s'accordent bien avec leurs engagements sociaux et familiaux en dehors du travail (73 %). C'est le cas de 94 % des AESH mais, à l'opposé, de seulement 27 % des personnels de direction des établissements du second degré.

Ces derniers se distinguent également en déclarant plus que la moyenne des personnels, travailler souvent au-delà de l'horaire prévu (87 % contre 49 %). C'est également le cas pour les enseignants dans le premier degré. Ces écarts peuvent être mis en lien avec le fait qu'ils déclarent aussi plus souvent réaliser des tâches qui ne relèvent pas de leurs

missions et vivre des changements imprévisibles et mal préparés.

Parmi les enseignants qui exercent dans les écoles, certains exercent une charge de direction. Cette mission va de pair avec des déclarations qui les rapprochent du vécu des personnels de direction du second degré : neuf directeurs d'école sur dix déclarent travailler souvent au-delà de l'horaire prévu, et la moitié déclarent que leurs horaires de travail ne s'accordent pas bien avec leurs engagements extra-professionnels (**Figure 13.10**).

Des métiers associés à une forte charge émotionnelle

Les métiers de l'enseignement scolaire impliquent un contact permanent avec des publics — élèves, familles — susceptibles de générer des exigences émotionnelles importantes. Deux personnels sur cinq déclarent ainsi devoir souvent cacher leurs émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur. Une proportion similaire de personnels indiquent être souvent au contact de personnes en situation de détresse. Certaines professions apparaissent particulièrement concernées, notamment les personnels médico-sociaux (89 %) et les personnels de vie scolaire hors AESH (53 %).

Toutes missions confondues, un quart des personnels ressentent souvent un sentiment d'isolement dans l'exercice de leur métier. Cette proportion est particulièrement élevée pour les personnels médico-sociaux (89 %) et les personnels de direction du second degré (68 %).

La moitié des personnels victimes d'au moins une atteinte verbale ou psychique depuis la rentrée scolaire

Au cours de l'année scolaire, 53 % des personnels indiquent avoir subi au moins une atteinte verbale (propos arrogant ou traitement méprisant, moquerie, insulte, mise à l'écart, contestation d'enseignement ou d'exercice des missions, menace) et 16 % au moins une atteinte aux biens (affaires personnelles ou professionnelles volées ou dégradées) dans l'exercice de leur métier (**Figure 13.11**).

Les personnels sont également 4 % à avoir connu, au cours de l'année scolaire, une atteinte physique (bousculade intentionnelle, coup, blessure) et 5 % ont été exposés à des propos sexistes ou sexuels.

Des variations de prévalence et de nature des atteintes existent entre les différentes catégories

professionnelles. Les personnels de direction de collège et de lycée rapportent ainsi une exposition plus forte aux situations dans lesquelles l'exercice de leurs missions est contesté (31 %, soit + 13 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des personnels). Les personnels des corps relevant de la vie scolaire (hors AESH), chargés de l'encadrement des élèves hors temps de classe, déclarent plus souvent avoir subi au moins une atteinte verbale ou psychique au cours de l'année (70 %, soit + 17 points). La proportion de victimes d'au moins une atteinte physique au cours de l'année scolaire,

est plus élevée parmi les AESH que parmi l'ensemble des personnels (9 %, soit +5 points).

Quatre personnels sur dix ont eu au moins une consultation médicale en lien avec le travail, au cours de l'année

Quatre personnels sur dix indiquent qu'ils ont consulté au moins une fois un professionnel de santé au cours de la dernière année pour des raisons liées au travail (**Figure 13.9**). Neuf sur dix ont travaillé au moins une fois tout en étant malade.

Figure 13.9 – Exposition aux risques psychosociaux déclarée par les personnels, selon la catégorie professionnelle (%)

	Ensemble	Enseignants - premier degré	Enseignants - second degré	Personnels de direction	Personnels des corps relevant de la vie scolaire (hors AESH)	AESH	Personnels administratifs et techniques	Personnels médico-sociaux
Intensité et complexité du travail								
Penser souvent à trop de choses à la fois	77	91	79	92	65	37	74	83
Penser souvent au travail en dehors du travail	83	95	91	90	55	49	59	70
Manquer de temps pour bien faire son travail	47	62	44	68	31	28	37	59
Travailler souvent au-delà de l'horaire prévu	49	73	43	87	35	10	44	52
Réaliser souvent des tâches qui ne relèvent pas des missions	39	52	32	73	42	20	39	33
Vivre souvent des changements imprévisibles et mal préparés	29	36	26	57	32	16	33	32
Déclarer que ses horaires de travail ne s'accordent pas bien avec ses engagements sociaux et familiaux	27	35	26	73	18	6	27	18
Déclarer que ses proches se plaignent souvent d'un manque de disponibilité pour eux	33	48	34	57	12	4	20	17
Décalage entre attentes et réalité du travail								
Ressentir souvent de l'ennui au travail	9	5	12	8	13	8	10	3
Devoir faire des choses qu'on désapprouve	20	22	22	26	20	10	12	13
Ne pas pouvoir organiser son travail de la manière qui convient le mieux	65	66	69	60	49	52	70	72
Exigences émotionnelles								
Devoir souvent cacher ses émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur	39	44	39	55	36	24	34	37
Être souvent au contact des élèves ou des familles en situation de détresse	41	47	37	68	53	25	21	89
Avoir le sentiment d'être isolé(e) dans l'exercice de son métier	23	22	24	41	18	16	28	52
Santé								
Avoir, au cours des douze derniers mois, ...								
consulté un professionnel de santé pour des raisons liées au travail	42	45	40	48	32	33	38	45
travaillé tout en étant malade	88	93	89	93	86	79	82	88

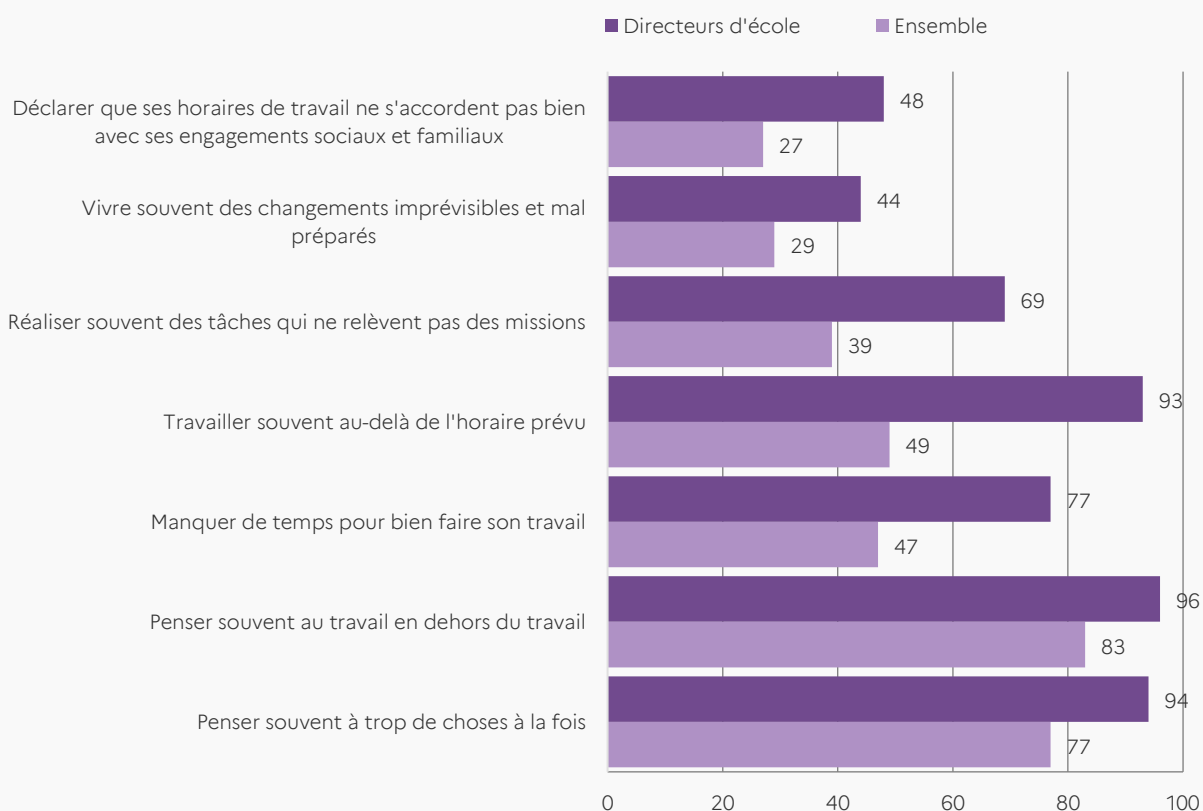
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 77 % des personnels déclarent penser souvent à trop de choses à la fois.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

Figure 13.10 – Exposition aux risques psychosociaux déclarée par les personnels, selon la catégorie professionnelle (%)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 94 % des directeurs d'école déclarent penser à trop de choses à la fois, contre 77 % de l'ensemble des personnels.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

Figure 13.11 – Exposition à des atteintes dans le cadre professionnel au cours de l'année scolaire, selon la catégorie professionnelle (%)

	Ensemble	Enseignants - premier degré	Enseignants - second degré	Personnels de direction	Personnels des corps relevant de la vie scolaire (hors AESH)	AESH	Personnels adminis- tratifs et techniques	Personnels médico- sociaux
Avoir subi, au moins une fois au cours de l'année scolaire, ...								
au moins un vol ou une dégradation de matériel pédagogique ou professionnel	14	13	19	6	12	5	7	6
au moins un vol ou une dégradation de matériel personnel	4	4	5	2	5	4	3	3
au moins une atteinte aux biens (vol ou dégradation de matériel pédagogique ou professionnel)	16	15	20	7	14	7	9	9
au moins une fois des comportements arrogants ou méprisants	46	41	52	59	64	29	39	46
au moins une fois des moqueries	21	15	27	19	34	11	13	18
au moins une fois des insultes	19	16	21	26	33	13	10	17
au moins une fois une forme de mise à l'écart ou de marginalisation	9	8	9	9	14	11	11	15
au moins une situation de refus ou contestation d'enseignement ou d'exercice des missions	18	15	23	31	25	10	10	21
au moins une fois des menaces	8	9	7	19	12	4	4	10
au moins une atteinte verbale ou psychique (insultes, moqueries, mise à l'écart, marginalisation, arrogance, mépris, menaces)	53	48	59	66	70	37	44	54
au moins une atteinte physique (bousculade, gifle, coup, blessure)	4	5	2	2	6	9	0	1
au moins une situation d'exposition à des propos sexistes ou sexuels	5	3	6	6	12	2	4	6
au moins une tentative d'agression sexuelle ou une agression sexuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
une atteinte, quelle que soit la nature des faits	57	53	63	68	72	40	47	56
Percevoir de la violence physique ou verbale dans son ou ses école(s) ou établissement(s)	61	59	66	65	67	47	46	67

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 14 % des personnels indiquent avoir subi, au moins une fois au cours de l'année scolaire, un vol ou une dégradation de matériel pédagogique ou professionnel.

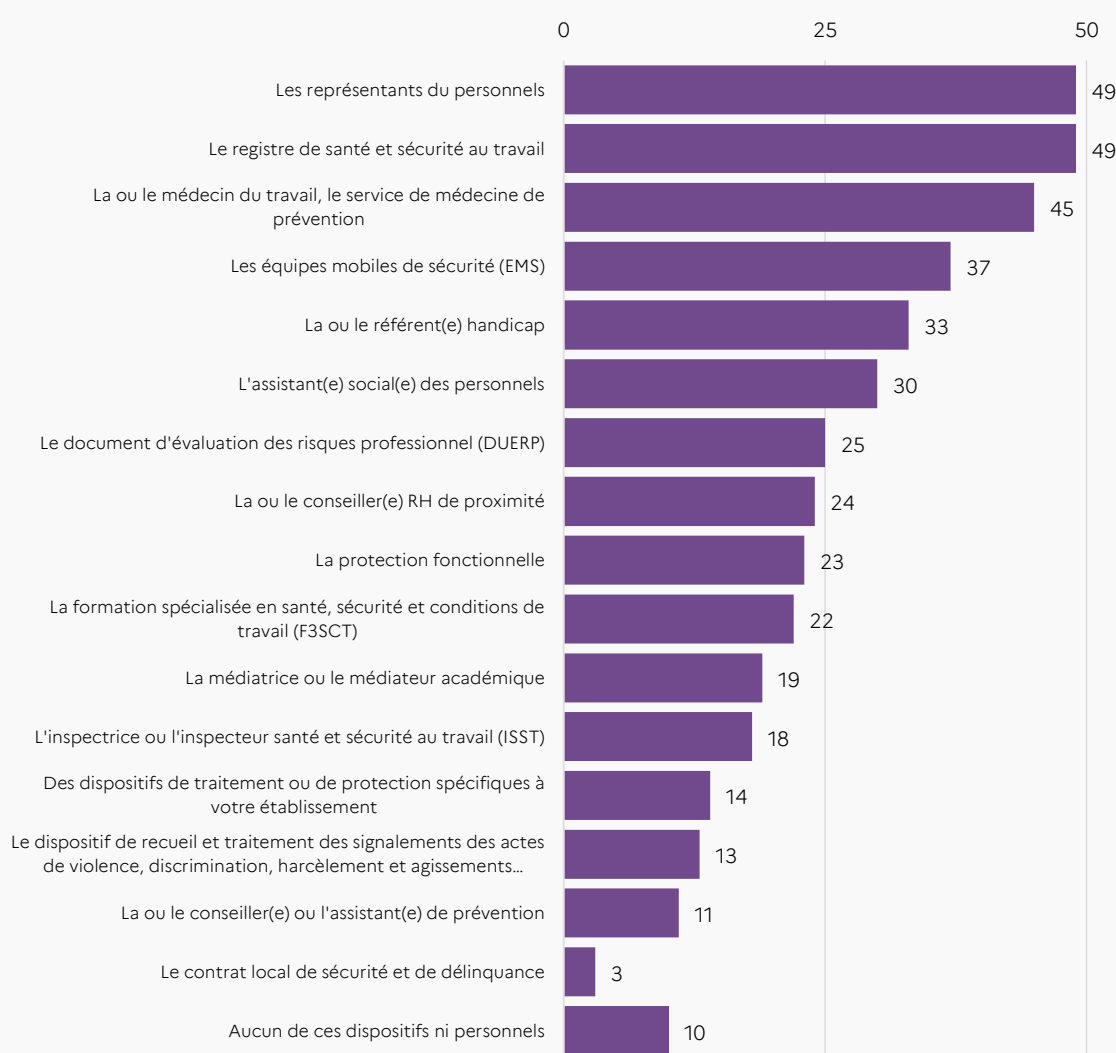
Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

LA CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS ET PERSONNELS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION PAR LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS DES PREMIER ET SECOND DEGRÉS

Il existe à l'éducation nationale des dispositifs et acteurs dédiés à la prévention des risques professionnels et à la protection des personnels qui exercent dans les écoles et les établissements scolaires. La moitié des personnels déclarent connaître l'existence des représentants du personnel, du registre de santé et de sécurité au travail ainsi que du service de médecine du travail et de prévention (**Figure 13.12**). Il s'agit des ressources les plus largement identifiées. À l'inverse, un personnel sur dix déclare ne connaître aucun dispositif ou personnel de prévention et de protection.

Figure 13.12 – Connaissance des dispositifs et personnels de prévention et de protection par les personnels de l'éducation nationale (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : 49 % des personnels déclarent qu'ils ont connaissance de l'existence des représentants du personnel.

Champ : France hors Mayotte, personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires des secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires, printemps 2025.

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.education.gouv.fr/barometre-bien-etre>

<https://www.education.gouv.fr/les-enquetes-nationales-de-climat-scolaire-et-de-victimation-323459>

DEPP, 2025, *Repères et références statistiques*, Paris.

- Fiche 9.18 - Le bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale dans les écoles et établissements scolaires
<https://rers.depp.education.fr/>

Caron C., Janiaud A., Radé É., 2026, « Les conditions d'exercice des accompagnantes et accompagnants d'élèves en situation de handicap », *Document de travail* - série études, n° 2026-E06, DEPP.

<https://www.education.gouv.fr/depp/les-conditions-d-exercice-des-accompagnantes-et-accompagnants-d-eleves-en-situation-de-handicap-470645>

Azoulay T., Radé É., 2025, « Quels enseignants demandent une mobilité ? », Note d'Information, n°25.56, DEPP.

<https://doi.org/10.48464/ni-25-56>

Radé É., Rakotobe M., Simon C., Traore B., 2025, « Le vécu au travail des personnels du second degré, en 2023-2024 », Note d'Information, n°25.47, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-25-47>

Radé É., 2024, « Bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale : des résultats stables en 2023 », Note d'Information, n° 24.03, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-24-03>

Dion É., 2024, « Les enseignants : des cadres au contact du public qui se sentent utiles mais en manque de reconnaissance », Note d'Information, n°24.02, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-24-02>